

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 octobre 2018

Présents : JP Villechalane, P Vallée, A Brachet, SP Chepeau, MC Delattre,  
F Mallemanche, S Edwards, L Font, MF Fredou, N Gouraud, S Besse. Excusé : M Fournier.  
La séance est ouverte à 19H04 Le secrétaire de séance : P Vallée.

Un rajout à l'ordre du jour : Varaignes. Approbation de la vente d'un terrain communal de la zone artisanale à la CCPN

Adopté à l'unanimité.

➤ **Approbation du compte rendu du 6 juillet :**

Un rajout sera fait pour l'absence excusé de M Fournier.

Adopté à l'unanimité.

➤ **La démission du premier adjoint :**

P Vallée a adressé un courrier à Madame la Préfète pour signaler sa démission qu'elle a accepté.

Une discussion s'engage pour les modalités de son remplacement. Nous avons le choix entre une nouvelle élection ou la suppression d'un poste d'adjoint.

La suppression du poste d'un adjoint a été adoptée à l'unanimité.

Il a été décidé que les autres adjoints montent d'un grade. Le poste de 4ieme adjoint ne sera pas fourni.

Adopté à l'unanimité.

B Vedrenne le remplacera dans les commissions travaux et voiries et en tant que suppléante au PNR et SDE 24.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Réaffectation des commissions de F Mallemanche :**

L'école, les finances et la CLECT

Le maire prend sa place à la CLECT.

SP Chepeau la remplace à la commissioin des finances.

On estime qu'à la commission des écoles il y a assez de participants.

Adopté à l'unanimité.

Suite au nouveau cycle des écoles, le collège de Piégut-Pluviers récupèrera les élèves de CM2 dans un premier temps et peut être ceux de CM1 dans un deuxième temps.

➤ **Protection des données :**

La commune a délégué cette assistance à la CCPN qui elle-même l'a déléguée à l'ATD. La convention a été établie avec ATD.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Nouvelle tarification SMCTOM**

B Vedrenne nous fait part qu'à la dernière réunion du SMCTOM M. ROUSSET, Président de la Nouvelle Aquitaine est intervenu pour informer les représentants d'une nouvelle tarification à affiner.

➤ **Demande tarification salle Capitolet** pour les 22 et 23 décembre, location par un agent communal :

3 abstentions : MC Delattre, L Font, N Gouraud

3 voix contre : S Besse, F Mallemanche, P Vallée

6 voix pour : A Brachet, MF Frédou, S Edouards SM Chépeau B Vedrenne, JP Villechalane

Le tarif appliqué sera celui d'été.

➤ **Demande d'achat terrain Mme Allafort** : La demande est mise en attente.

➤ **Entretien du maire avec le Président du Conseil Départemental pour la traversée du bourg.**

Sous réserve de confirmation écrite les travaux devraient commencer courant deuxième semestre 2019 et se terminer en 2020.

Une réflexion concernant l'aménagement paysagé a été acceptée à l'unanimité. Contact a été pris avec un responsable départemental afin de nous aider dans l'approche tant esthétique que technique.

➤ **Varaignes** : La commune désire vendre un terrain communal à la CCPN.

Approbation et adopté à l'unanimité.

➤ **Questions diverses** :

⌚ MC Delattre concernant le bardage de la boulangerie. Quelques lattes se sont désolidarisées et vrillées. Les services techniques donneront leur avis pour la réparation.

⌚ Une équipe féminine de foot aurait demandé à utiliser le terrain de foot mais elles n'ont pas donné suite.

⌚ Le terrain de foot : exploité et entretenu par l'Insolite pour le bubblefoot.

Le conseil se termine à 21H00.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2018

Présents: Jean Pierre VILLECHALANE, Stewart EDWARDS, Béatrice VEDRENNE Lydia FONT, Auguste BRACHET, Nanou GOURAUD, Marie France FREDOU, Marie Claire DELATTRE, Sophie BESSE,

Procurations: Philippe VALLEE donne procuration à Stewart EDWARDS, Mathias FOURNIER donne procuration à Jean Pierre VILLECHALANE.

Absents excusés: Florence MALLEMANCHE, Simon Pierre CHEPEAU.

Le Maire ouvre la séance à 19H03

Secrétaire de séance: Lydia FONT

Ordre du jour:

- Approbation du compte rendu de la réunion du 05 octobre 2018.  
Adopté à l'unanimité
- Nouveaux devis de rénovation des statuts de l'église et du reliquaire.
- Le Maire décide de rajouter du jour la demande de subvention de l'UNSS (union nationale sportive scolaire)
  - La modification de l'ordre du jour est approuvée à l'unanimité
  - Les trois devis s'élèvent à 4713€ HT pour le reliquaire et les deux statuts.  
Nous avons obtenu les accords de subventions: de l'Etat d'un montant de 1413€90, du Département de 2000€.  
Il restera donc 759€10 à financer.  
Adopté à l'unanimité.
  - Evolution des indemnités de Monsieur le Maire.  
Lors de la mise en place des adjoints un 4<sup>ème</sup> adjoint avait été ajouté du fait que Le Maire travaillait. Le montant de ses émoluments était déduit de ceux du Maire. Suite à la démission de Monsieur VALLEE Philippe, Le Maire demande s'il peut retrouver le montant normal de ses émoluments, sans aucune augmentation du budget pour la Commune.  
Adopté à l'unanimité
  - Demande de subvention pour UNSS.

La demande de subvention, rajoutée à l'ordre du jour pour 8 élèves d'ABJAT.  
Le Conseil est d'accord pour financer.  
Adopté à l'unanimité.

Le Conseil est d'accord pour un montant de 80€.  
Adopté à l'unanimité.

Le Jardin des Légendes. Mme Moreau de la société BIP est venue pour voir le site.  
Les travaux de la route. Les travaux doivent être finis fin du mois d'octobre.

La réunion se termine à 20H00